

# L'exploitation, les classes sociales et les groupes opprimés dans les pays capitalistes

Jean Batou, mai-juin 2025

## Cours I. Les classes sociales dans les pays capitalistes « développés » (11 mai)

Cours II. L'exploitation du salariat : un rapport social qui définit deux classes antagoniques sous le capitalisme (25 mai)

Cours III. La surexploitation des groupes opprimés (15 juin)

Cours IV. Les sociétés sans classe : de la préhistoire au socialisme (29 juin)

## I. Les classes sociales dans les pays capitalistes « développés »

Les deux principales classes des sociétés capitalistes « développées » sont la classe travailleuse salariée et la classe bourgeoise, parce que la seconde s'enrichit en s'appropriant une fraction du travail de la première, qui ne reçoit pas la contrevaletur de son travail en nature ou en argent. C'est ce que les marxistes appellent *l'exploitation\**.

Pour eux, les classes ne définissent pas un état (le fait d'être plus ou moins riche), mais une position dans un rapport social d'exploitation (l'esclave et son maître, le serf et son seigneur, le salarié et le capitaliste).

### 1. Le salariat

Aujourd'hui, en Europe, aux États-Unis et au Japon, les salariés représentent 85 à 90% de la population active (selon la statistique, 87% en France, 88% au Japon, 89% en Allemagne ou en Suisse). Ils-elles correspondent à la définition la plus simple de la classe travailleuse : la quasi-totalité d'entre eux-elles sont obligés de vendre leur *force de travail\** ou capacité de travail (manuelle et intellectuelle) à des capitalistes (ou au secteur public), qui monopolisent la propriété des *moyens de production\**, et plus généralement des moyens matériels qui rendent le travail possible dans le monde actuel (fabriques, immeubles administratifs, écoles, hôpitaux, terres agricoles, etc.).

Sans emploi (ni assurance chômage), les salariés ne pourraient pas vivre plus d'un an ou deux de leur patrimoine – en France la médiane du patrimoine net des ménages est de 125'000 euros, alors que 57% des ménages sont propriétaires de leur logement (en 2021) ; en Suisse, elle est de 171'000 francs, alors que 36% des ménages possèdent leur logement (en 2022).

Pour autant, les salariés ne forment une classe hétérogène, ***ce qui nourrit leurs divisions et leur fait perdre conscience d'appartenir à une même classe, aux intérêts communs***. En 1887, la communarde Louise Michel, dans un très beau texte, intitulé *L'Ère nouvelle*, parlait d'eux-elles comme du « nombre immense qui n'a jamais su sa force ». C'est plus vrai que jamais.

Au sein du salariat, par rapport à la norme d'une période et d'un pays donné, on distinguera :

- 1.1. Les faux salarié-e-s (en réalité membres de la classe bourgeoise).
- 1.2. Le salariat sous-exploité.

- 1.3. Le salariat surexploité.
- 1.4. Le salariat du secteur public, voué à la reproduction de la force de travail.
- 1.5. Le salariat très précarisé.
- 1.6. Les positions de classe indirectes.

### 1.1. Les « faux salarié·e·s »

On peut considérer que les très hauts salaires bénéficient *de facto*, d'une fraction de la plus-value, c'est-à-dire du produit de l'exploitation du travail de l'écrasante majorité du salariat (parfois, c'est tout à fait évident, lorsqu'ils bénéficient de *stock-options*).

N.B. Les retraités qui vivent des intérêts de fonds de pension placés en actions ne bénéficient pas d'un « capitalisme populaire » ; ils ont seulement vu une partie de leur *salaire indirect*, investie sur les marchés financiers (à leurs risques et périls).

### 1.2. Le salariat sous-exploité

Ils ont une position contradictoire au sein du salariat (Erik Olin Wright, *Pourquoi la classe compte*, 2000), parce que leur capacité de travail est rémunérée au-dessus de sa valeur. Ils sont donc **sous-exploités** – moins exploités que la moyenne des salariés.

Leur salaire peut être majoré, en particulier, par une « **rente de loyauté** » (parce qu'ils font partie de l'encadrement, en particulier de l'encadrement supérieur au service du capital). *Il est supérieur à sa valeur.*

### 1.3. Le salariat surexploité

Dans chaque catégorie de qualification, il y a des salariés qui sont moins bien rétribués que les autres tout en en effectuant le même travail, typiquement les femmes, les jeunes, la main d'œuvre immigrée ou discriminée en fonction de sa « race ». Cela signifie que leur capacité de travail est rémunérée au-dessous de sa valeur socialement admise, qu'ils ne sont pas exploités comme les autres, mais **surexploités**. Ces catégories sont utilisées comme levier pour exercer une pression à la baisse sur l'ensemble des salaires.

### 1.4. Le salariat précaire

Une partie du salariat appartient à des couches très précaires. Elle constitue une « armée de réserve », que le patronat utilise également pour faire pression sur l'ensemble des salaires.

Il y a un siècle et demi, dans le chap. 25 du Livre I du *Capital*, Marx distinguait :

a) *Un salariat flottant\** : chômeurs temporaires issus de restructurations ou de crises économiques.

b) *Un salariat latent\** : les paysans pauvres ou les femmes au foyer – aujourd'hui, essentiellement les salariés migrants.

c) *Un salariat stagnant\** : emplois irréguliers sous-payés – contrats de courte durée, travail sur appel (sans garantie d'un minimum d'heures de travail), travail précaire (pseudo-indépendance, travail à domicile), économie domestique, économie informelle (plus d'un million de personnes en France).

En-dessous d'elles, Marx situait les « *couches de Lazare* »\* (Luc 16 : 19-31) du prolétariat (sous-prolétariat, lumpenprolétariat, *underclass*), opprimées économiquement (parce que paupérisées) et pénalement (parce que réprimées), mais pratiquement « inemployables ». Aujourd'hui, elles sont :

a) *Prises en charge* (très inégalement) par les assurances sociales.

b) *Livrées à elles-mêmes* et vouées aux secteurs les plus stigmatisés de l'économie informelle (prostitution, trafics divers, etc.).

c) *Astreintes au travail forcé* dans les prisons, en particulier aux États-Unis (la moitié des près de 2 millions de détenus travaillent, et cela pour un salaire moyen de 0,25\$/heure – le 13<sup>e</sup> amendement (1865) abolit l'esclavage, sauf pour punir un crime).

### **1.5. Le salariat du public voués majoritairement à la « reproduction » de la force de travail**

Il représente 24% des emplois de l'UE (23% en Suisse), 15% aux USA et 5% seulement au Japon.

Il ne contribue que marginalement à la production, mais s'occupe principalement de la formation et de l'entretien de la force ou capacité de travail des autres salarié·e·s (éducation, soins, etc.).

Cela ne change rien à l'obligation qui lui est faite de vendre sa force de travail pour vivre.

Pour autant, les prestations qu'il sert échappent partiellement au marché (quand elles sont gratuites ou subventionnées) et sont financées par l'impôt (donc, en partie par les profits des capitalistes). Elles représentent ainsi une forme de « *salaire social* ».

Pour cette raison, la bourgeoisie veut les privatiser, imputer une partie de leurs tâches aux ménages (en particulier aux femmes) et en vendre une autre partie sur le marché sous forme de marchandises (écoles et cliniques privées, etc.).

L'essor du secteur public a été en partie un choix des capitalistes, afin de socialiser les coûts d'infrastructure et de personnel indispensables au développement accéléré du secteur privé, après la Seconde Guerre mondiale. Mais il a aussi été une concession à la pression populaire (le Programme du *Conseil national de la résistance*, en France, a introduit la sécurité sociale, nationalisé les transports, les banques et l'énergie, etc.).

### **1.6. Les positions de classe indirectes**

Il y a aussi des positions de classe indirectes (liées aux liens familiaux).

Elles peuvent être *cohérentes* : une femme au foyer, mariée à un salarié, appartient à la classe travailleuse. Elles peuvent aussi être *contradictoires* : une salariée qualifiée mariée à un capitaliste appartient à la classe capitaliste.

## **2. Les non-salarié·e·s**

Ils se divisent en deux catégories fondamentales :

### **2.1. La petite-bourgeoisie**

*Les petit·e·s indépendants ou chef·fes de micro-entreprises (de 1 ou 2 salariés) qui ne vivent pas du travail des autres, et dont la grande majorité ne se distingue pas des salarié·e·s en termes de modes de vie ou de revenus.*

Elle se situe entre la classe capitaliste et la classe travailleuse, parce qu'ils détiennent les conditions matérielles de leur travail.

Elle est très différenciée (paysannerie, artisanat, petit commerce, professions libérales – médecins, avocat·e·s, architectes).

Elle se confond socialement avec les propriétaires des très petites entreprises, qui font travailler des gens de leur familles, voire un ou deux salariés.

Elle peut osciller entre le salariat et l'indépendance ou les combiner (propriétaires de bistrot, de taxis, de petits commerces, paysannerie, etc.).

*Quelques chiffres pour la France (2022) :*

Les indépendant·e·s représentent 13 % des actifs·ves (1/5<sup>e</sup> sont des agriculteurs ; 1/5<sup>e</sup> sont propriétaires de micro-entreprises avec 1 ou 2 employés).

La moitié d'entre eux/elles gagnent moins de 26'000 euros par an ; les trois quarts gagnent moins de 50'000 euros par an.

1/4 gagnent plus de 50'000 euros par an ; 1/10<sup>e</sup>, plus de 91'000 euros (la majorité de ces privilégié·e·s ne sont cependant pas des capitalistes, mais des membres des professions libérales – avocat·e·s, architectes, médecins, etc.). *Pour les plus hauts revenus, on peut considérer qu'ils-elles bénéficient, comme certain·e·s salarié·e·s d'une « rente de loyauté » envers le capital (cela concerne certains membres des professions libérales, par ex. les avocats d'affaires, etc.).*

## **2.2. La bourgeoisie**

Ce sont les chef·fes des PME, des grandes entreprises et leurs principaux actionnaires.

En Suisse, les chef·fes d'entreprise se répartissent ainsi :

Petites entreprises	10 à 49 employés	61800	1,6% de la population active
Moyennes entreprises	50 à 249 employés	9619	0,2% de la population active
Grande entreprise	250 employés et plus	1776	0,03% de la population active

Les chef·fes des PME (10 à 249 employés) constituent une première couche de capitalistes (la base de la pyramide).

Les chefs des grandes entreprises ne sont qu'une petite poignée (il faut considérer leurs principaux actionnaires).

L'héritage permet de transmettre le capital accumulé aux générations suivantes. Il joue un rôle de plus en plus important (en Suisse, les legs et donations représentent 100 milliards de francs par an, soit environ 20% du PIB, contre 5% en 1975 – la même tendance est à l'œuvre dans les autres pays). Or, ces transmissions de patrimoine sont de moins en moins imposées.

***En résumé, on peut estimer que seule une fraction très limitée de la société (quelques pourcents) vit de l'exploitation du travail des autres. L'écrasante majorité vit en revanche de son propre travail (salarié ou indépendant).***